



Impôt pendant un redressement

Par **mamigat**, le **13/10/2013** à **22:18**

Bonsoir

Je suis propriétaire d'une maison dans la sarthe,j'ai sollicité un crédit en 2005,j'ai arrêté de payer mes mensualités pendant 2 ans suite à un redressement judiciaire , de 2010 a 2012 j'ai repris le paiement de mon crédit depuis janvier 2013.Les impôts me font payer ma taxe foncière pendant mon redressement,ils ont envoyé un courrier à tiers détenteur à mon employeur sachant que mon salaire est de 680€ mensuel et je suis en arrêt de travail de trois mois suite a une opération.

Que puis-je entreprendre comme démarche afin d'obtenir une annulation de cet impôts
Cordialement